Comité temps perdu

Procès-verbal

Réunion d'ouverture

Vendredi 18 février 2011, 14h, local D3.06

Secrétaire : Charlotte Gaudreau

1. Ouverture de la réunion

Charlotte Gaudreau (question internationale) procède à l'ouverture de la réunion.

2. Présentation de l'ordre du jour

Charlotte Gaudreau fait la lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est proposé par Julien Lévesque et appuyé par Éliane Fraser-Yvon.

Adopté à l'unanimité

3. Choix des membres staturaires/responsables des clés

Charlotte Gaudreau propose la liste des membres statutaires suivante :

- 1. Charlotte Gaudreau 1070055
- 2. Julien Levesque 0864308
- 3. Carolie Delisle 0974729
- 4. Jerome Lortie 0974611
- 5. Éliane Fraser-Yvon 0968051
- 6. jay dauphinais 0965441
- 7. Ludovic Caron-Belzile 0843206
- 8. Dernier accès réservé à un membre du comité H2snow qu'il désigneront lors de leur prochaine réunion.

Appuyé par Julien Lévesque

Adopté à majorité

3. Adoption des règlements

Julien Lévesque propose que les règlements suivant s'appliquent au membre du comité et au local :

- Seul les étudiants du CVM auront accès au local. Dans le doute, la carte étudiante pourra être exigée.
- -Les membres statutaires ayant accès aux clés du local devront être présent en tout temps lorsqu'ils ouvriront ce dernier. Ainsi, les dérapages seront évités grâce à un contrôle accru des activités qui s'y dérouleront.
- -Le comité temps perdu se devra de respecter les lois Canadiennes au sujet de l'usage de la drogue. Ainsi, la vente de stupéfiant à l'intérieur de local sera fortement réprimée.
- -Tous les étudiants sont la bienvenue au comité temps perdu. De ce fait, aucune forme de discrimination ne sera tolérée.
- -Tous les utilisateurs du local devront s'assurer de laisser celui-ci dans un état décent pour éviter la dé-conscientisation collective qui mène au chaos.

Ces règlements furent adoptés à l'unanimité par l'ensemble des membres présent lors de la première réunion.

4. Emménagement du local

Les mesures en ce qui concerne l'emménagement du locale sont les suivantes :

- repeindre les murs (Éliane se propose)
- s'informer quant à l'obtention de divans
- se munir de table et de chaise

5. Activité

Bien que l'objectif du local ne soit que de fournir un lieu tranquillet et agréable de détente, des activités afin d'étendre la notoriété du comité et d'obtenir un certain autofinancement serait approprié.

Charlotte propose de s'informer rapidement au sujet des disponibilités de l'exode dans le but d'effectuer un party d'ouverture d'ici la fin de la session.

Élianne appuie

Adopté à majorité

6. prochaine réunion

La date de la prochaine réunion sera transmise à tous les membres via internet et sera affichée dans l'école 5 jours ouvrables à l'avance.

7. Fermeture

Charlotte Gaudreau propose la fermeture de la réunion.

Julien Lévesque appuie.

Adopté à majorité